

BSN 8 – Jeudi 26 avril 2012 (Paris, MISTRD)

Compte rendu synthétique

Présents :

F. André (DIST-CNRS), J-P. Aynié (ABES), J-M. Barbiche (ADBU), S. Bauin (DIST-CNRS), R. Bérard (ABES), P. Boulben (INIST-CNRS), C. Ceroni (ABES), G. Cobolet (BIUS), C. Gandois (SCD Limoges), J. Gillet (INIST-CNRS), S. Groudiev (MISTRD), O. Luguern (CNRS, Bib maths ENS, RNBM), P. Marcerou (BIU Sorbonne), S. Mazens (AURA), J-Y. Mougel (INIST-CNRS), C. De Munain (CADIST science politique, éco, gestion), A. Sillet (BIUS), C. Vial (CADIST sciences et techniques)

Ordre du jour

1. Constitution d'un comité de pilotage
2. Retour sur l'enquête utilisateurs de janvier
3. Réponses aux questions communiquées à BSN 8
4. Étude : les livrables à la date du 26 avril
5. Calendrier
6. Questions diverses

Introduction

R. Bérard introduit la réunion et rappelle ce qui était attendu : la remise de l'étude préalable fonctionnelle chiffrée du scénario retenu par les membres BSN8 lors de la dernière réunion (18/11/2011). À ce jour, les équipes de l'ABES et de l'INIST-CNRS ne sont en mesure de livrer que des modules plus ou moins détaillés dans leur description fonctionnelle rendant impossible tout chiffrage. Elles se sont trouvées confrontées, au fur et à mesure de la rédaction de ces modules, à une série de questions les empêchant d'aller plus avant dans le détail, révélant une grande complexité du projet. Les réponses à ces questions de fond - et les orientations du projet qui en découlent- sont nécessaires pour que les équipes de l'ABES et de l'INIST-CNRS puissent rédiger l'étude fonctionnelle et chiffrer le projet. Ces questions font l'objet du point 3 de l'ordre du jour et devront être tranchées par le futur comité de pilotage.

1. Constitution d'un comité de pilotage

Pourquoi un comité de pilotage et quelle articulation avec le groupe BSN8 actuel ?

Un comité de pilotage doit être constitué comme dans tout projet. Il sera l'instance décisionnaire ; en tant que commanditaire, il définira les objectifs, décidera des dates clés, arbitrera sur le périmètre et les scénarios.

Articulation avec le groupe BSN8 actuel : celui-ci est une instance d'instruction ; le comité de pilotage sera l'instance de décision.

Les propositions suivantes de configuration du comité de pilotage sont validées:

- 1 représentant de la MISTRD
- 1 représentant de l'ADBU et 1 représentant de l'AURA (jusqu'à la fusion des 2 associations)
- 1 représentant du groupe EPRIST (réseau des professionnels de l'IST)
- 2 représentants d'établissements extérieurs au groupe BSN 8 (1 BU, 1 EPST)
- 2 représentants (1 BU + 1 EPST), choisis par le groupe BSN 8 à l'intérieur du groupe
- 1 personnalité extérieure issue d'un dispositif de FDD étranger (belge, suisse ou allemand)
- 1 chercheur ou enseignant-chercheur
- 1 PME utilisatrice du service des CADIST

Invités : ABES et INIST-CNRS

2. Retour sur l'enquête utilisateurs de janvier

La mise en place d'une enquête auprès des utilisateurs professionnels ESR de la FDD devait permettre de déterminer les fonctionnalités à prendre en compte dans l'étude préalable. Si une partie des données (tableau) de l'enquête est difficilement exploitable, les commentaires libres sur le projet et les souhaits de fonctionnalités pour la future interface de FDD sont instructifs.

L'analyse synthétique des réponses à l'enquête sera disponible sur les sites de l'ABES, de l'INIST-CNRS et de la plateforme BSN8.

3. Réponses aux questions communiquées à BSN 8

Une synthèse est présentée des réponses apportées par les CADIST de Physique, Astronomie, Géosciences, Chimie-pharmacie, Biologie animale ; les CADIST de Droit, Eco-gestion, Relations internationales et monde contemporain ; le RNBM et RENATIS ; la BIUS.

Il est difficile de dégager un consensus; ce sera le rôle du comité de pilotage de décider des orientations à suivre. Ce document de synthèse sera mis en ligne sur les sites déjà cités.

Questions abordées:

- **le périmètre du projet.** Si le public cible est celui de l'ESR, celui du secteur privé est également concerné mais les contraintes sont plus importantes pour ce dernier en matière de propriété intellectuelle et de tarification.
- **l'accès à la recherche.** La nouvelle interface ne saurait être un guichet unique de recherche puisqu'il y aura plusieurs sources d'entrée possibles (SUDOC, REFDOC, OPAC locaux etc.) mais elle sera le guichet unique de demande de FDD.
- **la nécessité de devoir rattacher l'utilisateur ESR à une bibliothèque.** Pour une demande de prêt d'originaux, cela semble incontournable mais la question n'est pas tranchée.
- **la capacité des bibliothèques SUPEB à remplir les conditions du e-commerce.** Il apparaît probable que, au moins dans un premier temps, seules les bibliothèques grosses fournisseuses seront en mesure de respecter les règles du e-commerce. Ces règles pourraient être assouplies pour le public de l'ESR (en indiquant par exemple une fourchette de tarif plutôt qu'un tarif unique, ce qui permettrait par exemple, le chainage des bibliothèques fournisseuses.). A confirmer par les juristes.
- **la gestion des comptes et la facturation.** Pour des demandes directes payées en monétique il faut : soit que le fournisseur puisse facturer lui-même, soit qu'un intermédiaire centralise la facturation (qui pourrait être le CNRS ou un autre organisme mais la TVA s'appliquera alors). Pour les autres demandes et les utilisateurs ESR, on resterait dans le cas classique : ces derniers sont rattachés à une bibliothèque qui les refacture. La gestion de la réciprocité (gratuité) entre bibliothèques serait possible grâce à la définition des profils.
- **la répartition de la fourniture de documents entre les bibliothèques partenaires, INIST-CNRS et bibliothèques du réseau SUPEB :** le partenariat doit rester équilibré et les demandeurs doivent pouvoir choisir leur fournisseur.

D'autres questions restent à instruire par le MESR :

- les recoupements documentaires entre CADIST et INIST-CNRS
- l'extension de l'exception de pédagogie et de recherche pour laquelle le MESR a prévu d'engager des négociations avec les éditeurs (question relevant des recommandations génériques de BSN).

4. Étude : les livrables à la date du 26 avril

Les modules et fonctionnalités du nouvel outil ont été présentés en soulignant les questions que posait leur mise en œuvre. En parallèle, et afin de faire apparaître au mieux le degré de convergence possible et la nécessité de devoir ou non créer une nouvelle interface, un tableau listant tous les modules à prévoir ainsi que les fonctionnalités remplies aujourd'hui par SUPEB et REFDOC a été réalisé : il indique si REFDOC ou bien une évolution de REFDOC peut y répondre. Si les évolutions ne le permettent pas, un nouvel outil devra être développé.

Au vu du tableau, une évolution de REFDOC devrait permettre de répondre aux fonctionnalités demandées.

5. Calendrier

31 mai : désignation du comité de pilotage

30 juin : réponses aux questions juridiques (service juridique du CNRS)

30 juin : enquête auprès du réseau SUPEB sur le volume de fourniture au privé (ABES)

Mi-juillet : négociations avec les éditeurs (MESR)

Mi-juillet ou début septembre : 1^{ère} réunion du comité de pilotage

Début septembre : test de chargement des notices du SUDOC dans REFDOC (ABES+INIST-CNRS)